

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

L'été aéronautique débute par une forte croissance du trafic et les délais explosent. Ceci confirme la nécessité et l'urgence de négocier et de mettre en œuvre des expérimentations de l'organisation du travail dans certains centres. Le comité national partage l'impatience grandissante des contrôleurs, qui ont besoin de sécurité et de sérénité face à la pression du trafic. Il dénonce donc la lenteur des négociations sociales en cours qui met en péril toute évolution satisfaisante pour cet été.

Au-delà de l'organisation du travail, d'autres sujets de court et de long termes doivent être rapidement traités :

- gestion des effectifs et politique de recrutement des années à venir ;
- évolution du règlement licence (registre des heures de contrôle et évaluations des compétences pratiques et linguistiques) ;
- modernisation des systèmes techniques ;
- expertise contrôle ;
- simplification éventuelle du régime indemnitaire ;
- question des retraites...

Par conséquent, le comité national enjoint au Gouvernement d'achever dans les plus brefs délais son cycle de négociation avec la DGAC afin que celle-ci soit en mesure de présenter au plus vite une version du protocole contenant enfin un volet social valorisant la performance croissante des contrôleurs, les contraintes qu'ils subissent et les efforts qu'ils sont prêts à consentir.

Dans le cas contraire, le comité national donne mandat au bureau national pour mobiliser la profession.

Adopté à l'unanimité